


 PIRANHA TENNIS DE TABLE
 Affilié à la F.R.B.T.T.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

SAISON 2019-2020

Je soussigné(e),

Nom	Prénom
Rue	N° + bte
Localité	Code postal
Date Naissance	Lieu
E-mail privé	Tél. privé
E-mail bureau	GSM

Je désire participer à l'interclubs « découverte » 2019-2020 (janvier à avri): OUI NON

Je désire participer à l'interclubs 2019-2020 : OUI NON

 Titulaire d'équipe : disponible au moins 75% des matchs

 Réserviste d'équipe : disponible moins de 50%des matchs

Je possède une voiture : OUI NON

Je déclare avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur (repris au verso), y adhère, et demande mon affiliation au cercle sportif Piranha tennis de table, moyennant le paiement de la cotisation suivante sur le compte du club : BE13 751-2011294-39 ; coche la (les) cotisations que tu verses :

- 125 €** cotisation de base pour le premier membre d'une famille
- 105 € cotisation de base pour le second membre d'une famille
- 85 € cotisation de base pour le troisième membre d'une famille
- + **75 €** participation aux entrainements « dirigés jeunes et confirmés»
- + **50 €** participation aux entrainements « dirigés adultes débutants»

1. J'ai pris connaissance du RGPD et marque mon accord pour le traitement de ces données dans les finalités définies dans le règlement du club (voir le site WEB du PIRANHA) : OUI NON
2. Je déclare avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles, sous réserve de mon autorisation, ma photo serait publiée et en autorise la publication (voir le site WEB du PIRANHA) : OUI NON

Documents à remettre au secrétaire lors de l'inscription (Jacques Ceysens, 6 Boomgaardweg 1640 Rhode-Saint-Genèse - 0478/45.31.89 – Email : jacques.ceysens@skynet.be)
 (coche les documents que tu remets) :

N.B. L'affiliation d'un membre n'est effective qu'après transmission de tous ces documents. Un délai minimum de 15 jours est nécessaire pour qu'une inscription au club Piranha TT soit reconnue officiellement par la FRBTT. Le membre n'est assuré qu'à partir de cette reconnaissance par la FRBTT.

- Formulaire d'inscription au club Piranha **complété et signé.**
- En cas de **première affiliation** à la fédération : formulaire d'inscription à la Fédération Royale de Tennis de Table (FRBTT) **complété et signé** + **certificat médical.**
- En cas de **ré-affiliation** à la fédération après trois ans d'arrêt : **certificat médical.**
- Preuve du paiement de la **cotisation (xx€ de base + xx€ entrainement « dirigé »)** sur le compte du club BE13 751-2011294-39; elle est à envoyer par e-mail à notre secrétaire **Jacques Ceysens : tél. : 0478-45 31 89 Email : jacques.ceysens@skynet.be**

Date.....

Signature

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DU PIRANHA T.T.

- Art.01 Type d'association** - Le club Piranha est une association sans but lucratif (asbl) dirigée par un comité élu à la majorité pour un an. Ses statuts sont de stricte application pour tous ses membres. Le président fixe la date et le nombre des réunions en fonction des nécessités. Tout membre peut y participer, y voter, se porter candidat pour un poste du comité ou proposer une interpellation. Il y a au minimum deux réunions par saison : la réunion de début de saison et la réunion de fin de saison. La gestion et la comptabilité du club sont contrôlées chaque année par deux vérificateurs aux comptes. Ceux-ci sont nommés lors de la réunion de fin de saison.
- Art.02 Validité de l'inscription** - L'inscription au club Piranha implique l'adhésion au présent règlement d'ordre intérieur. Cette inscription n'est effective qu'après réception des documents requis et paiement de la cotisation (voir formulaire d'inscription).
- Art.03 Que recouvre l'inscription ?** Elle donne accès à toutes les activités organisées par le club. Elle inclut également l'inscription à la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (FRBTT), ce qui permet l'accès à toutes les compétitions que la FRBTT organise (interclubs, championnats, tournois, critérium, coupe,...). Les règlements de la FRBTT sont de stricte application. Pour permettre une organisation correcte de ces compétitions, la cotisation doit être payée au plus tard le 1 septembre 2018.
- Art.04 Durée de l'inscription** - L'inscription au club est valable jusqu'à la fin juin de l'année suivante.
- Art.05 Assurances** - La FRBTT assurant tous ses membres, aucune assurance complémentaire n'est souscrite par le club Piranha. Un délai minimum de 15 jours est nécessaire pour qu'une inscription au club Piranha soit reconnue par la FRBTT. Tout joueur dont l'inscription n'a pas été confirmée officiellement par l'aile francophone de la FRBTT (voir le site de la FRBTT – https://affrbtt-asbl.be/aile/VISITEURS_S.html) est considéré comme non assuré. Tout joueur non assuré est conscient qu'il joue à ses propres risques et périls, sans moyen de recours quelconque vis-à-vis du club Piranha. La FRBTT n'acceptant généralement les inscriptions qu'à partir du 1^{er} août, ceci entraîne, qu'avant le 1^{er} août, les membres ne sont pas assurés.
- Art.06 Local** - Le club loue à l'asbl Waterloo Sports la salle mise à sa disposition. Le club Piranha est tenu d'en respecter le règlement d'ordre intérieur, affiché dans la cafétéria. Celui-ci fait partie intégrante du présent règlement.
L'accès à la salle se fait exclusivement par la cafétéria; sauf nécessité impérieuse, il est interdit d'ouvrir les portes latérales de secours. En cas de surchauffe de la salle, il est possible de la ventiler en ouvrant les volets à lamelles dont nous possédons les clés.
Contrairement à une idée largement répandue, les douches des vestiaires sont alimentées en eau chaude; il suffit d'être patient...
- Art.07 Matériel** - Le matériel mis à la disposition des membres constitue le seul patrimoine du club. Il est donc vital de le manipuler avec le plus grand soin et de le conserver dans son état. Sans accord préalable du comité, il est interdit d'utiliser le matériel appartenant au club en dehors du cadre de ses activités. Après usage, les filets sont impérativement remis par son utilisateur dans les tiroirs prévus à cet effet ; les tables, les pupitres d'arbitrage, les séparations,...sont à ranger avec ordre à l'endroit prévu. Il est interdit de manipuler seul une table.
- Art.08 Bar** - Toutes les consommations sont à charge des membres consommateurs. Lors des interclubs, seul le verre de l'amitié offert à l'adversaire est payé par le club (donc pas la consommation du membre lui-même). Pour éviter tout abus, le crédit est limité dans le temps à une semaine (ou un interclub). En cas de non apurement de sa dette lors de l'interclub suivant, le membre ne sera plus servi jusqu'au paiement de celle-ci.
- Art.09 Interclubs, championnats, tournois et critériums :**
- Chaque (membre) joueur s'engage à être en possession de sa licence FRBTT, de sa carte d'identité et de son équipement aux couleurs les plus récentes du club (conformément aux règlements de la FRBTT, tous les joueurs doivent porter le maillot du club).
 - Chaque joueur s'engage à être présent à l'heure, à être courtois et fair-play avec ses adversaires et ses partenaires. Le joueur est prévenu de sa sélection de la semaine par son capitaine, au plus tard le mardi soir précédent.
 - Tout joueur titulaire d'une place dans une équipe d'interclubs et qui se trouve dans l'impossibilité de pouvoir disputer une rencontre s'engage à en informer son capitaine suffisamment longtemps à l'avance pour permettre son remplacement. Ceci doit rester une procédure exceptionnelle.
 - Lors de chaque interclub, chaque joueur est prié d'être présent à 19:15 pour monter le matériel de son équipe (2 tables, 2 pupitres d'arbitrage ; les séparations ;...) et pour préparer sa feuille de match. A la fin de l'interclub, le matériel est rangé à sa place par l'équipe, sans gêner les autres équipes présentes.
 - Si une équipe se voit pénalisée d'une amende suite à la négligence de l'ensemble ou de l'un des ses joueurs, elle peut se voir contrainte d'en régler elle-même le montant.
- Art.10 Information des membres** - Toutes les informations concernant le RGPD, les critériums, championnats, stages, tournois, indisponibilité de la salle, activités spéciales, jours de réunion et autres avis importants sont affichés aux valses en temps utile ou transmis via Facebook, via la page interne du club Piranha - <http://fr-fr.facebook.com/pages/Piranha-TT/388745267810982>. Il suffit de faire une demande d'adhésion.
- Art.11 Discipline** - Un comité des « sages », indépendant du comité (Philippe Van Scherpenzeel, Patrick Vanderlinden et Gregorio Ortega), appréciera souverainement les suites à donner aux manquements volontaires, répétés ou non, des membres.

INFORMATIONS GENERALES

Bienvenue au sein de notre école des jeunes et moins jeunes !

Le comité du club mise sur la formation des jeunes (et des moins jeunes) et considère que les jeunes sont l'avenir du club. S'ils sont bien encadrés dès le début de leur apprentissage, ils pourront grimper dans les équipes et pourquoi pas, dans quelques années, arriver en équipe A, notre équipe fanion. C'est tout le mal qu'on leur souhaite !

L'école des jeunes (et des moins jeunes) est dirigée et coordonnée par Michaël DE LEENER, classé B6, Professeur d'Education Physique et Moniteur ADEPS niveau 2. Il a plus de 17 ans d'expérience en tant qu'entraîneur et a créé une méthode d'apprentissage basée, entre autre, sur un système de brevets (un peu comme les brevets en natation ou les ceintures en judo). Il entraîne autant les jeunes joueurs (à partir de 7 ans) que les joueurs confirmés, classés de E à B, ainsi que les adultes débutants ou non.

L'entraînement structuré est organisé deux fois par semaine, aux jours et heures suivants (les jeunes étant répartis en groupes de niveaux différents et de force de plus en plus confirmée).

Cette saison 2019-2020 l'encadrement sera encore renforcé : 1 entraîneur en + le MERCREDI pour des séances d'INDIVIDUALISATION; de plus, la philosophie de proposer à des relanceurs bénévoles de venir jouer avec le groupe inférieur sera plus que jamais d'actualité !

Le mercredi

Groupe 1-2 :	Initiation	de 15h à 16h30	3 entraîneurs, 1 pour chaque groupe
Groupe 3-4 :	Evolution	de 16h30 à 18h	3 entraîneurs, 1 pour chaque groupe
Groupe 5-6 :	Perfectionnement	de 18h à 20h	2 entraîneurs, 1 pour chaque groupe

Le samedi

Groupe 1-2-3 :		de 9h30 à 11h	3 entraîneurs, 1 relanceur
Groupe 4-5-6 :		de 11h à 12h30	3 entraîneurs, 1 relanceur

Concernant le volet «entraînement» de l'école des jeunes, vous pouvez contacter :

- Michaël DE LEENER : 0476/62.43.75 michaeldeleener@gmail.com

Concernant le volet «compétitions» de l'école des jeunes, vous pouvez contacter :

a) **Interclubs "découverte"** (des interclubs jeunes sont prévus de janvier à avril)

- Patrick Vanderlinden: 0477-33 05 14 (SMS svp) patvd151@gmail.com

b) **Gestion division 6**

- Olivier Habay: 0472-10 80 36 olivierhabay74@gmail.com

c) **Tournois**

- Antoine Vincx 0493-782 818

Nous devons également insister sur ton inscription administrative à notre club :

- | | |
|----|---|
| 1. | Formulaire d'inscription au club Piranha complété et signé. |
| 2. | En cas de première affiliation à la fédération : formulaire d'inscription à la Fédération Royale de Tennis de Table (FRBT) complété et signé + certificat médical. |
| 3. | En cas de ré-affiliation à la fédération après trois ans d'arrêt : certificat médical. |
| 4. | Preuve du paiement de la cotisation sur le compte du club : BE13 751-2011294-39. |

Bien à toi et en te souhaitant une agréable saison sportive **2019-2020** au sein de notre club.



Benoit Dumont
Président de l'asbl Piranha Tennis de Table Waterloo